



Ouagadougou, le 05 MAI 2020

COMMUNIQUE

À la suite de l'attaque perpétrée contre quatre (04) éléments de la Brigade Territoriale de Gendarmerie de Djibo le 02 mai 2020, ayant fait un mort et un porté disparu, les forces de défense et de sécurité venues en renfort, ont poursuivi des combattants armés des groupes terroristes qui se sont enfuis dans le camp des réfugiés de Mentao.

L'opération de ratissage qui s'en est suivie, s'est heurtée à la résistance de certains réfugiés, provoquant ainsi des incidents.

Cette situation non souhaitée a occasionné malheureusement des blessés parmi les réfugiés du camp. Ces blessés ont été évacués au Centre Médical avec Antenne chirurgicale (CMA) de Djibo où ils bénéficient d'une prise en charge avec l'appui de nos partenaires. C'est l'occasion pour le Gouvernement de les en remercier.

Le Gouvernement du Burkina Faso déplore une telle situation et s'engage à ouvrir une enquête pour établir les responsabilités de part et d'autre.

Le Gouvernement du Burkina Faso prendra toutes les dispositions afin d'éviter que de tels faits ne se reproduisent plus à l'encontre des réfugiés que le pays a volontairement accepté d'accueillir sur son territoire depuis 2012.

Le Gouvernement du Burkina Faso dément toute information sur un éventuel ultimatum donné aux réfugiés pour quitter le camp.

Le Gouvernement du Burkina Faso tient à rassurer les communautés réfugiées, les demandeurs d'asile, les populations hôtes, l'ensemble de la communauté humanitaire, l'opinion nationale et internationale, les pays frères et l'ensemble de la communauté internationale, qu'il ne ménagera aucun effort pour tenir ses engagements en matière du respect du caractère civil et humanitaire des camps de réfugiés, de garantir la protection internationale et les droits des réfugiés sur son territoire.


.../...

Le Gouvernement du Burkina Faso tient aussi à rappeler que les espaces humanitaires ne sauraient servir de base ou de refuge pour des terroristes. Il invite par conséquent les personnes sous protection internationale à se départir de tout acte incompatible avec leur statut et en appelle à l'ensemble des acteurs en charge de la gestion de ces camps à plus de rigueur et de vigilance.

Engagé à trouver une solution durable au problème de sécurité et de la protection des réfugiés et demandeurs d'asile, le Gouvernement du Burkina Faso est disposé à effectuer la relocalisation des réfugiés du camp de Mentao dans les meilleurs délais et procéder au renforcement de la sécurité des camps de réfugiés avec le concours de ses partenaires.

Le Ministre de la Communication
et des relations avec le Parlement,
Porte-parole du Gouvernement




Rémis Fulgance DANDJINOU
Officier de l'Ordre National